



# LA PARTICIPATION CITOYENNE EN MARCHÉ

**AMÉNAGEMENT • A Genève, la participation citoyenne devient incontournable pour faire avancer les projets d'urbanisme. Mais elle reste difficile à intégrer dans les mœurs politiques et administratives, notamment dans le domaine de la culture.**

**CATHY MACIA\***

La démarche participative citoyenne prend son essor. C'est ce qui ressort d'un atelier de réflexion public organisé le 6 juin par Ecoquartiers Genève, le Forum Saint-Jean et l'Association pour la reconversion des Vernets (ARV). Une belle réussite! Près de 70 personnes ont participé à cet événement organisé dans le cadre du Festival du développement durable. Ce succès tient sans doute au thème de la soirée: «Un aménagement participatif pour des quartiers vivants». Réfléchir collectivement sur des projets d'aménagement et en tirer des pistes concrètes d'intervention constitue aussi une démarche assez novatrice à Genève (lire ci-contre).

Dans le cadre de sa réflexion sur les quartiers durables, le canton souhaite développer une démarche participative pour les projets d'aménagement sur l'ancien site d'Artamis et dans le secteur PAV. Les autorités ont également intégré le processus participatif lancé à la Concorde le 17 mars 2007. Initié par le Forum Saint-Jean, le groupe de travail citoyen a su s'imposer à l'Etat comme un interlocuteur du projet de densification. Un calendrier a d'abord été fixé, puis le groupe citoyen a défini ses objectifs pour les thématiques jugées prioritaires. Les propositions ont été plusieurs fois testées en forum public. En mars 2009, le groupe de projet et les urbanistes sont revenus vers le quartier pour rendre compte de leur propre diagnostic et de principes directeurs pour l'orientation des scénarios d'images directrices, élaborées en tenant compte du diagnostic citoyen. Hier soir, le groupe de projet devait présenter son scénario aux habitants. Une rencontre cruciale avant la décision finale sur l'image directrice et son plan d'actions, et surtout, pour l'orientation de la poursuite du processus participatif.

## Entre promesses et défis

S'il est encore trop tôt pour tirer le bilan de cette expérience, Olowine Rogg, la secrétaire participative du Forum Saint-Jean, reste positive. Le diagnostic de quartier aura mis en évidence l'importance des questions d'es-



«S'appuyer sur les représentations des habitants ouvre la voie à une intégration plus importante de ce qui fait sens pour ceux que le projet concerne.» (Table ronde sur le projet Concorde). DR

pace public et de vie sociale aux yeux des habitants. S'appuyer sur leurs représentations ouvre la voie à une intégration plus importante de ce qui fait sens pour ceux que le projet concerne. De quoi faciliter la mise en œuvre de solutions créatives développées sur des valeurs communes. La démarche d'aménagement participative présente un autre avantage, celui de diminuer les risques d'oppositions, une ressource inestimable à Genève, où ce problème est endémique. Elle permet de «conduire à un accord entre les parties propice à cultiver un climat de confiance et pour que collectivement, on puisse mettre en œuvre à long terme un projet à partir d'une base potentiellement conflictuelle», souligne le chercheur vaudois Lau-

rent Thévoz, qui a joué le rôle d'œil extérieur lors de l'atelier. Et comme le relève le conseiller d'Etat Mark Muller, également présent le 6 juin, aux procédures démocratiques classiques de type votations, élections se rajoute une couche supplémentaire, la participation citoyenne: «Aujourd'hui, c'est une composante incontournable des grands projets d'urbanisme».

Certes, mais à Genève l'aménagement participatif se heurte encore à des freins d'ordre institutionnels et culturels. Alors comment l'intégrer dans les procédures d'aménagement? Pour l'heure, la participation peut prendre la forme d'une simple information, d'une consultation ou d'une concertation, selon les cas. Mais que pré-

sente souvent à confusion? Dans la consultation, les prises de position des groupes d'intérêts ou du public sont sollicitées, mais les avis ne sont pas forcément pris en compte. La concertation par contre implique de participer au processus décisionnel. Elle équivaut donc à une négociation.

## Comme au théâtre

Pour garantir l'efficacité de la démarche participative, Laurent Thévoz, de la Communauté d'étude en aménagement du territoire (CEAT), met en évidence trois aspects fondamentaux, par analogie à la pièce de théâtre. Premier élément: les acteurs. Qui sont-ils? Tous les acteurs potentiellement concernés sont-ils

représentés et ont-ils pu s'exprimer, notamment les citoyens en rupture sociale? Deuxième point, l'intrigue: Est-on d'accord sur le contenu du projet? En d'autres termes, y a-t-il eu concertation sur les définitions, le périmètre d'étude, les enjeux et les besoins? Dans l'exemple de la culture, parle-t-on de culture-spectacle, d'activités socio-culturelles, ou inclue-t-on même tout ce qui relève du «vivre ensemble»? Dernier point, le scénario: «Quelle pièce les acteurs vont-ils jouer? Il s'agit d'établir clairement le dispositif de la concertation: modalités de collaboration, degré de la participation citoyenne, étapes à franchir, scénario d'arbitrage en cas de désaccord. En l'absence de règles claires, le processus participatif risque non seule-

ment d'être manipulé par les parties prenantes – pouvoir politique ou opérateurs (propriétaires fonciers, associations, etc.), mais surtout il court le risque de se diluer dans le temps au détriment de la co-construction. Il reste qu'aujourd'hui, l'intégration progressive de la participation citoyenne en aménagement donne du souffle pour créer des quartiers durables et permettre à Genève de se réinventer un avenir. I

\* Membre D'Ecoquartiers Genève et du groupe d'organisation de l'atelier du 6 juin. Cathy Macia est l'auteur d'un travail de diplôme «Des quartiers durables pour une urbanisation conviviale à Genève: le rôle des coopératives d'habitation et de la démarche d'aménagement participatif», dans le cadre de la formation en écologie et sciences de l'environnement (Ecofoc), à l'Université de Neuchâtel.

## L'ATELIER

**Ecoquartiers Genève**, le Forum Saint-Jean et l'Association pour la reconversion des Vernets se sont associés pour mettre en lumière la thématique du quartier durable dans ses dimensions participatives et culturelles, en s'appuyant sur l'expérience du quartier de la Concorde et sur le secteur de la caserne des Vernets. Situé entre l'Avenue de l'Ain, l'Avenue d'Aire et la voie ferrée, le quartier de la Concorde est un secteur en voie de densification. Des élus, des propriétaires et une partie de la population sont mobilisés depuis deux ans pour la création d'un quartier durable avec processus participatif. Quant au site de la caserne, il sera amené à se transformer dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV). Dans ces deux périmètres, très différents en termes d'échelles de territoire, des propositions citoyennes ou associatives ont été formulées pour intégrer une dimension culturelle dans les futurs plans localisés de quartier. Pour en parler, la formule de l'atelier revêt tout son intérêt: les enjeux et les propositions sont présentés. Les personnalités lancent des pistes pour susciter la réflexion collective, puis, le public se répartit autour de tables rondes pour faire jaillir de nouvelles idées ou tester les propositions. Un expert de l'aménagement participatif joue le rôle d'œil extérieur pour synthétiser les pistes de réflexion et lancer un débat. CM

## Les propositions culturelles

LA CONCORDE	LA CASERNE DES VERNETS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un pôle culturel de quartier autour de la Villa La Concorde et de la Ferme Menu-Pellet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître sur le plan politique le rôle social de la culture de nuit émergente et coordonner la culture avec l'aménagement du territoire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer des ateliers familiaux, d'artistes et d'artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer l'implantation d'activités culturelles nocturnes émergentes sur le site, tout en y garantissant une mixité des affectations</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonner les activités culturelles avec les besoins de mobilité, notamment une desserte performante en transports publics</li> </ul>	

## MIEUX INTÉGRER LA CULTURE ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Faire du site de la caserne** des Vernets un pôle pour la culture émergente, nocturne en particulier, est une proposition centrale dans le projet de l'ARV. Cette vision ne manque pas d'atouts: le site est attractif et central, et se prête aux activités bruyantes puisque le voisinage est essentiellement constitué d'entreprises. Cette proposition permettrait donc de satisfaire un certain déficit en matière de capacité d'accueil d'activités émergentes, qui, de l'avis de tous les participants, font figure de parent pauvre de la culture à Genève. Proposition intéressante certes, mais concurrencée par des projets d'extension de l'Université, de construction de logements ou de création de parc public. Or la diversité de ces projets reflète la mixité des affectations qui a d'ores et déjà été admise comme un principe phare d'aménagement pour l'ensemble du périmètre PAV.

Cette discussion autour de la mixité fonctionnelle s'est poursuivie sur les nuisances induites par la culture de nuit. L'ARV constate que la tendance actuelle à localiser les activités en périphérie, en raison notamment du manque d'équipements adaptés au centre, entraîne d'autres problématiques: mauvaise accessibilité en transports publics, sécurité au volant ou pollution de l'air. Et la localisation périphérique met à mal le rôle de la culture dans la qualité de vie pour les quartiers. Cette question d'aménagement du territoire questionne finalement le rôle politique du canton. Les possibilités de dérogations prévues pour favoriser la mixité fonctionnelle en zone industrielle et artisanale devraient être utilisées. Mais il revient aussi à l'Etat de considérer la composante culturelle d'une ville pour éviter que sur des sites

affectés à la culture bruyante ne se développe un voisinage d'habitat dix ans plus tard.

**Au terme de la soirée du 6 juin**, les participants se sont accordés sur l'opportunité de reconsidérer le projet prioritaire de pôle culturel sur le site de la caserne, pour rester ouverts à d'autres solutions négociées pour l'accueil d'activités nocturnes émergentes. En revanche, le débat public doit s'atteler à mieux cerner les besoins en matière de culture, et de les inscrire à l'agenda de la politique d'aménagement du territoire, au même titre que les autres composantes d'une ville dynamique et multidimensionnelle. Il en va de la capacité de Genève de dynamiser son attractivité culturelle qui participe à sa façon à son rayonnement régional et international. CM